

COMPTE RENDU DU DEBAT PUBLIC DU 16 MAI 2007

Ainsi que nous l'avons fait savoir à l'ensemble des Lagnoises et des Lagnois, une réunion publique s'est tenue à l'initiative de notre jeune association (*qui compte déjà une centaine de membres et de sympathisants*) le 16 Mai dernier.

Nous pensons que cette assemblée a tenu ses promesses, les trois mots-clefs de la mission que nous nous sommes assignés : **Débat, Citoyenneté, Participation** étaient au cœur de cette soirée.

Les plus de 50 participants ont manifesté **l'évident besoin d'information et de concertation au niveau local**. Nous avons noté la présence inattendue de Monsieur le Maire et de ses trois adjoints. Heureux de les recevoir, nous avons garanti des échanges équitables et calmes, dans lesquels chacun a pu s'exprimer et apprécier les réponses apportées.

Les thèmes abordés : poste, projet de bâtiment multi-commerces, centre tertiaire et aménagements routiers ont permis de montrer que la population entendait être "partie prenante" de l'avenir de notre village.

Ces questions très importantes, élégamment qualifiées de « masturbation intellectuelle » par le premier magistrat de la ville en début de débat, se sont finalement révélées **toutes justifiées car aucune n'a été contestée**.

Bureau de Poste : notre association a réaffirmé son soutien aux 850 signataires de la pétition et exige avec eux la réouverture du bureau les après-midi et le maintien du service public.

Nous regrettons que Monsieur le MAIRE et les élus présents se déclarent satisfaits des nouveaux horaires contre l'avis majoritaire de la population.

Pour l'inaccessibilité des personnes à mobilité réduite à ce bureau, la municipalité qui a réaffirmé n'envisager aucun aménagement, se réfugie derrière l'avis de la Commission d'Accessibilité dont il a été signalé qu'elle n'a qu'un avis consultatif. Rappelons que la loi du 11 Février 2005 rend obligatoire l'accessibilité aux bâtiments publics existants à l'occasion de travaux !

L'association exige par conséquent, et sans attendre, que tout soit mis en œuvre pour rendre ce bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite, et qu'une place de parking dédiée soit mise en place.

Bâtiment multi-commerces : malgré la rétention d'informations sur ce projet qui se situerait sur le parking face à la pharmacie, il semble bien avancé et ancré dans l'esprit de nos élus...

La création de plusieurs commerces en concurrence avec ceux déjà existants est-elle judicieuse ?

Pour les nécessaires logements sociaux indispensables pour assurer la solidarité, mais prévus au-dessus de ces commerces, ne serait-il pas plus logique d'inciter à la rénovation de logements inoccupés comme le font de très nombreuses communes ?

L'impact visuel (*ne risque-t-on pas de défigurer de façon irréversible cette partie du village ?*), pratique (*suppression de places de parking sans solutions de remplacement*), et environnemental (*suppression d'arbres, impossibilité d'aménager un espace vert ou jardin d'enfants*) serait lourd de conséquences.

A ceux qui ont demandé que le projet soit rendu public, ce fût clairement non au prétexte que seuls quelques vagues dessins existaient... Cette affirmation a été immédiatement démentie par une habitante ayant elle-même constaté l'existence de plans. Les citoyens n'ont donc pas à connaître les projets qui les concernent, un comble !

Centre tertiaire : si son esthétique fait toujours débat, sa rentabilité et donc son impact sur les deniers publics ne l'est pas moins ...

Le taux d'occupation de cet équipement après une année d'exploitation, est inférieur à 30% ! Cela pose la pertinence de la construction d'un tel bâtiment, de la préparation de ce projet comme de sa gestion... Chaque jour qui passe coûte manifestement de l'argent aux contribuables sans qu'ils n'aient le droit de savoir combien !

Son financement étant intercommunal, il nous a été rétorqué sans rougir que cela ne coûtait donc pas un sou aux Lagnoises et aux Lagnois ! Malheureusement il n'existe pas de recettes miracles ni d'argent gratuit...

Avec un coût de construction qui s'élèverait à 3,8 millions d'euros, et aussi incroyable que cela puisse paraître, **M. le Maire a confirmé qu'il n'existe pas de compte d'exploitation permettant de savoir, en faisant la différence entre les recettes et les dépenses, combien coûte chaque mois ce bâtiment... !**

M. le Maire précise que ce défaut sera rétabli lorsque le centre sera mieux rempli... Cette attitude ne nous semble pas responsable ; il serait alors plus aisé de produire des comptes équilibrés ou peu déficitaires. **Rien n'empêche les élus, et dans un souci de transparence, de reconstituer dès aujourd'hui la réalité des chiffres !**

Aménagements de la chaussée : ces travaux dont personne n'a été prévenu et que nous avons découvert en assistant au conseil municipal, débiteront par les parties extérieures puis traverseront le village. Cela implique un financement qui serait départemental, nous avons bien noté qu'aucune dépense directe ou indirecte ne serait à la charge de la commune.

Nous nous interrogeons sur la pertinence de la date à laquelle commenceront ces travaux (dès juin 2007), à l'approche de la période touristique...

A la question de la motivation de ces travaux, il nous a été répondu qu'ils étaient imposés par le département ; sur la base d'installation de ralentisseurs, du réaménagement du stationnement, des bas côtés et des trottoirs. **Nous nous félicitons de cette initiative** visant à améliorer la sécurité et le confort des citoyens notamment. Mais là aussi, **il n'est pas permis aux citoyens d'avoir accès à des plans ou des visuels** permettant de se rendre compte de l'impact de travaux, qui ne seront, quoi qu'on en dise, pas anodins, même s'ils sont justifiés...

Parce qu'**aucune information précise ne filtre**, parce que nous pensons qu'un tel projet doit nécessairement s'inscrire dans une **démarche planifiée de rénovation** (*mobillier urbain, mise en valeur du patrimoine, trottoirs élargis permettant : la circulation et la sécurité des piétons, favorisant l'installation de commerces etc...*) de **prévention des risques routiers** (*vitesse des véhicules, sens de circulation etc...*), que cela a **nécessairement un coût** ; et parce que chacun comprend que de **la réussite de cette entreprise dépendra l'avenir du village, nous demandons qu'un débat public sur cette question soit ouvert, et que chacun puisse faire connaître son avis et ses suggestions.**

Respectant les élus et leur légitimité, rappelons ici que notre **démarche** se veut **constructive et sans aucun parti pris**. **Nous avons pour vocation de : participer à la démocratie** dans notre village, **donner la parole** aux citoyens de Lagnes et les placer au coeur de l'action publique, affirmer notre **exigence de transparence** dans les décisions publiques, être **force de propositions pour décider de notre avenir**.

BULLETIN D'ADHESION à retourner avec votre règlement de 10 euros à :
Association " grain de sel "Passage Albine 84800 LAGNES

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

Courriel : _____

INTERNET : <http://grain-de-sel.over-blog.fr> COURRIEL : grain_de_sel_lagnes@yahoo.fr

Siège social : Impasse Albine 84800 LAGNES Association loi 1901 à but non lucratif

Document imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique